



CSEM – Infolettre COVID-19

Édition Rentrée scolaire



Cette quatrième édition de notre infolettre sur la COVID-19 renferme l'information la plus récente concernant les directives du ministère de l'Éducation et les consignes de la santé publique. Vous y trouverez également des réponses aux questions les plus fréquemment posées par les parents et les élèves.

La CSEM continuera de mettre en œuvre les protocoles du Ministère liés à la COVID-19 au cours de l'année scolaire 2020-2021.

- ✓ Pour en savoir davantage sur le plan de la rentrée scolaire du ministère de l'Éducation, [cliquez ici](#).
- ✓ Vous avez des questions? Nous avons les réponses! Consultez notre section [FAQ portant spécifiquement sur la COVID-19](#), actualisée sur une base régulière. Plus de 75 questions et réponses y sont actuellement répertoriées.
- ✓ Pour tout renseignement sur le plan de la rentrée scolaire présenté dans les éditions antérieures de notre infolettre, [cliquez ici](#).
- ✓ Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à [nous contacter](#).

LA CSEM LANCE SON ÉCOLE VIRTUELLE

Le mardi 8 septembre, la CSEM lancera son école virtuelle qui s'adresse aux élèves du préscolaire à la 5^e secondaire admissibles à l'enseignement à distance en raison de la COVID-19.

Il y a actuellement 400 élèves inscrits, soit près d'un pour cent de l'ensemble de l'effectif scolaire de la CSEM. L'école virtuelle sera dirigée par deux administratrices, soit Jessica Monti, actuelle directrice adjointe à l'école East Hill, et Francesca Magliocco, directrice adjointe au Collège Vincent Massey. Outre le personnel enseignant, une équipe de professionnels et de conseillers en adaptation scolaire sera mise à contribution pour soutenir les élèves.

- [Cliquez ici](#) pour en apprendre davantage.



Chauffeurs de berlines scolaires demandés - Transport des élèves

Conformément à la Politique sur le transport scolaire de la CSEM, ce service doit être fourni aux élèves qui y sont admissibles. Cependant, dans le contexte de la COVID-19, la CSEM a dû modifier l'organisation du transport afin de se conformer aux mesures gouvernementales en matière de santé et sécurité, lesquelles limitent le nombre d'élèves à bord de chaque véhicule. En retour, cela restreint notre capacité à fournir le transport scolaire aux familles qui requièrent un tel service.

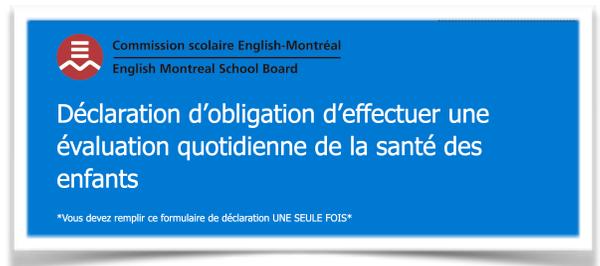
Malgré tous nos efforts en ces temps exceptionnels, nous sommes maintenant confrontés à une pénurie de chauffeurs d'autobus. Par conséquent, si vous ou quelqu'un de votre entourage êtes à la recherche d'un emploi, nous vous invitons à consulter le lien pour connaître les qualifications requises et la marche à suivre pour postuler ([cliquez ici](#)).



Nous remercions à l'avance tous les candidats pour leur intérêt.

Déclaration d'obligation d'effectuer une évaluation quotidienne de la santé des enfants

Compte tenu du contexte exceptionnel actuel, nous devons collectivement faire notre part pour réduire le risque de transmission de la COVID-19 dans nos écoles et nos centres. C'est pourquoi les autorités de santé publique demandent aux parents de surveiller la présence de symptômes chez leur enfant chaque matin avant de partir pour l'école. Afin de garantir un environnement d'apprentissage sécuritaire pour tous, nous comptons sur vous pour évaluer l'état de santé de votre enfant au quotidien.



Vous devriez déjà avoir reçu le formulaire « **Déclaration d'obligation d'effectuer une évaluation quotidienne de la santé des enfants** ».

✓ Vous pouvez également [cliquer ici](#) pour remplir le formulaire.

Votre enfant présente-t-il des symptômes parmi cette liste?

- **Un (1) des symptômes suivants :**
Fièvre : 38,1 °C/100,6 °F ou plus (température buccale)
Perte de l'odorat ou du goût
Toux (nouvelle ou aggravée), essoufflement, difficulté à respirer

OU

- **Deux (2) des symptômes suivants :**
Mal de gorge
Congestion nasale ou écoulement nasal
Fatigue extrême
Perte d'appétit importante
Douleurs musculaires généralisées
Douleurs abdominales
Vomissements, diarrhée



Outil d'évaluation des symptômes de la COVID-19

Deux fois par semaine, les parents recevront par courrier électronique un outil d'évaluation convivial pour les aider à déterminer si leur enfant présente des symptômes qui l'obligent à rester à la maison.

Nous demandons aux parents de continuer à pratiquer une bonne hygiène et de discuter avec leur enfant des mesures de sécurité à respecter tels la distanciation physique à l'école ainsi que le moment et la façon de porter un masque. Même si les directives gouvernementales stipulent que le port du couvre-visage est obligatoire pour les élèves à partir de la 5^e année, nous continuons à encourager tous les élèves à porter un couvre-visage. Assurez-vous que chaque jour votre enfant a en sa possession deux couvre-visages propres, dans une pochette de protection.

✓ Cliquez ici pour lire [L'ABC du port du couvre-visage à l'école](#)

Si votre enfant présente des symptômes et qu'il doit demeurer à la maison pendant un certain temps, l'école n'est pas tenue d'offrir l'enseignement à distance. Toutefois, elle fournira à votre enfant du travail scolaire et du matériel éducatif afin qu'il puisse poursuivre ses apprentissages à la maison et ainsi éviter de prendre du retard.

Pour plus d'information, cliquez sur le lien ci-dessous :

✓ [Marche à suivre en cas de COVID-19 en milieu scolaire](#)

Continuez à vous protéger et à protéger les autres contre la propagation de la COVID-19 en évitant les grands rassemblements et les lieux bondés!

Il s'agit d'une responsabilité collective.



Commission scolaire English-Montréal

English Montreal School Board